

Après le plan d'optimisation voici le nouveau plan de licenciement déguisé du Président : **la rupture conventionnelle** (Arrêté du 6 février 2020 et le décret n° 2019-1593 du 31 décembre 2019 relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique)

Tout cela validé sans problème par nos 3 DGA en CODIR pendant le confinement

La méthode : votre DGA choisit l'agent dont il veut se débarrasser, ensuite celui-ci est convoqué en DRHC sous le motif « *évoquer votre situation administrative* », votre directeur(rice) est présent pour vous mettre une pression supplémentaire et vous impressionner. Il a déjà compilé un dossier à charge qu'il a remis bien entendu à la DRHC !!!! et là c'est la douche froide :

LA RUPTURE CONVENTIONNELLE avec la menace d'un licenciement pour insuffisance professionnelle si vous n'acceptez pas, déjà 2 agents ont été convoqués ...et une liste est prête !



Pour info les indemnités minimales pour la rupture conventionnelle sont extrêmement faibles : • 25 % d'un mois de traitement brut par an jusqu'à dix ans d'ancienneté ; • 40 % d'un mois de traitement brut par an de 10 à 15 ans d'ancienneté ; • 50 % d'un mois de traitement brut par an de 15 à 20 ans d'ancienneté ; • 60 % d'un mois de traitement brut par an de 20 à 24 ans d'ancienneté....

A ce traitement s'ajoutent :

- les **départs à la retraite « forcés »** pour inaptitude, alors que les agents n'ont même pas pu épuiser leurs droits à la longue maladie....et se retrouvent ainsi avec un montant de leur pension diminué,
- les **déqualifications** des accidents du travail en simple maladie ordinaire....

Objectifs à peine masqués : faciliter les restructurations de services , les suppressions d'emploi, éviter les reconversions professionnelles, se débarrasser d'agents victimes de maltraitances au travail discrètement ! **et d'accroître la précarité dans la fonction publique !**

- N'acceptez jamais un rendez-vous avec votre hiérarchie « au pied levé » !
- Exigez une convocation écrite avec le motif,
- Demandez conseil à vos représentants du personnel

RESTONS SOLIDAIRES !!!